

		<h2>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL</h2>	
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		<b>SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <b>Du 11 DECEMBRE 2023</b>	
DÉPARTEMENT Haute-Saône			
ARRONDISSEMENT Lure			
<h3>Budget ZA Peltey - Dissolution</h3>			
<b>DÉLIBÉRATION</b> <b>N° 2023-131</b>		<p>Le onze décembre de l'année deux mille vingt-trois à 19H00 à Saint-Sauveur, salle Polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.</p> <p>Le Conseil Communautaire nomme Isabelle FORMET secrétaire de séance.</p>	
En exercice :	38		
Titulaires présents :	34		
Pouvoirs :	4		
Nombre de votants :	38		

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING			Sophie EL OMRI			Maryline MANTION		
Martine BAVARD			Claudette FAIVRE-BAZIN			Gabriel MIGNOT		
Jérôme BERNARD			Isabelle FORMET			Jean-Claude NEVEUX		
Joël BRICE			Marie-Christine FRICHET			Nicolas NURDIN		
Frédéric BURGHARD			Sylvie GAVOILLE	POUV	Eric PETITJEAN	Éric PETITJEAN		
Michel CALLOCH			Philippe GÉRARD			Sébastien RICHARDOT		
Christian CHAMAGNE			Bernard GIRE	POUV	Jacques DESHAYES	Catherine SALFRANC		
Roland CHAMAGNE			Gérard GROSJEAN			Alain SCHELLE		
Joël DAVAL			Stéphane KROEMER			Nathalie SIRVEAUX		
Jacques DESHAYES			Loïc LABORIE			Daniel TONNA		
Véronique DEVOILLE			Didier LARROQUE			Rodolphe WACOGNE		
André DIRAND			Béatrice LEPAGNEY	POUV	Martine BAVARD	Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND			Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

\*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

### Exposé

Par délibération n° 2022-065 en date du 4 avril 2022, le Conseil communautaire a décidé la vente de la ZA Peltey à la Commune de Raddon-et-Chapendu. Celle-ci a été vendue pour un montant de 75 000 € par un acte notarié du 11 septembre 2023.

Il est donc nécessaire de procéder à la dissolution du budget annexe ZA Peltey. Pour ce faire, il reste quelques régularisations comptables à opérer, dont celle de l'encaissement des cautions non restituées par les entreprises disparues pour solder le compte budgétaire d'investissement 165 (dépôts et cautionnement).

Comptablement, cette opération se traduit par un mandat au compte 165 (dépôts et cautionnement) et un titre au 77 (produits exceptionnels).



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2023

Objet

Budget ZA Peltey - Dissolution

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20231211-D2023\_131-DE

Délibération n°2023

131

Page 2 sur 2

## Décisions

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 30 novembre 2023

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire Décide

- De dissoudre le budget annexe de la ZA Peltey au 31.12.2023,
- De solder les comptes,
- De transférer l'emprunt n° 56035724796 du Crédit Agricole au budget général sur l'exercice 2024 dont le capital restant dû s'élève à 37 986.87 €,
- De reporter les résultats au Budget Primitif 2024 du budget général,
- D'encaisser les cautions.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

**Le Président**

**Jacques DESHAYES**